 

 HARNITE BENOUNA Mohammed

 Torcy, le 14/03/2024

**OBJET: Accord admission Mastère 1 Ingénieur d’affaires**

Monsieur,

J’ai le plaisir de vous informer que le jury des admissions, après étude de votre dossier, a décidé de donner un avis favorable à votre candidature pour une inscription en **M1 Ingénieur d’affaires**, parcours alternance, pour la rentrée de SEPTEMBRE 2024.

Vous disposez d’un délai de 30 jours à compter de la réception de cette lettre d’admission, pour confirmer votre inscription, par la signature et le renvoi du contrat de formation en alternance ci-joint.

Une fois votre inscription confirmée, vous recevrez les coordonnées de notre service de placement en entreprise qui vous accompagnera dans votre recherche d’entreprise d’accueil. Notre école disposant d’un solide réseau d’entreprises partenaires, transmettra votre CV et vous devrez rester disponible pour passer des entretiens.

**Très important :** L’accompagnement et le placement auprès de nos entreprises partenaires ne vous dispensent pas de la recherche d’entreprise par vos propres moyens. Vous avez la possibilité de débuter votre contrat d’apprentissage en entreprise 3 mois avant la rentrée scolaire, c’est à-dire dès le mois de juin.

Votre attestation d’inscription, certificat de scolarité et carte étudiant ne vous seront délivrés uniquement qu’après signature de votre contrat d’apprentissage.

**NB :** Pour les étudiants étrangers, toute demande de documents de scolarité pour des démarches en préfecture avant la signature d’un contrat d’alternance et/ou avant la rentrée prévue le 23 septembre 2024, sera conditionnée au paiement des frais d’inscription qui s’élèvent à 1000 euros. Ces frais d’inscriptions sont remboursables en cas de signature d’un contrat d’alternance.

Nous sommes ravis de vous compter parmi nos futurs étudiants et restons à votre disposition au **01 60 05 58 30** pour tout renseignement complémentaire.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer l’expression de nos salutations distinguées.

Le service des admissions

Cristelle DIANE